

Procédure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2000/2011(INI)
La situation et les perspectives des jeunes agriculteurs dans l'Union européenne	Procédure terminée
Sujet	
3.10.01 Exploitations agricoles et agriculteurs	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		11/10/1999
		PPE-DE PARISH Neil	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	CULT Culture, jeunesse, éducation, médias et sports		25/11/1999
	PSE ROURE Martine		

Evénements clés			
21/01/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/11/2000	Vote en commission		Résumé
23/11/2000	Dépôt du rapport de la commission	A5-0357/2000	
16/01/2001	Débat en plénière		
17/01/2001	Décision du Parlement	T5-0022/2001	Résumé
17/01/2001	Fin de la procédure au Parlement		
18/09/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2000/2011(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative

Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/5/12346

Portail de documentation

Rapport déposé de la commission, lecture unique	A5-0357/2000 JO C 232 17.08.2001, p. 0007	23/11/2000	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T5-0022/2001 JO C 262 18.09.2001, p. 0080-0153	17/01/2001	EP	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES1314/2001 JO C 036 08.02.2002, p. 0029	17/10/2001	ESC	

La situation et les perspectives des jeunes agriculteurs dans l'Union européenne

La commission a adopté à l'unanimité le rapport d'initiative de M. Neil PARISH (PPE-DE, UK) invitant l'UE à recommander aux États membres de prévoir un niveau minimal d'aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs, dont l'avenir à long terme est menacé par de graves difficultés d'ordre économique. Les jeunes agriculteurs représentent 28% des agriculteurs qui abandonnent le métier. Le rapport estime que les coûts d'installation élevés sont le problème principal rencontré par les jeunes exploitants agricoles dans l'UE et dans les pays candidats. Il demande un accroissement des aides à l'installation et des aides à l'investissement et leur mise à disposition pendant un minimum de huit années. La commission souhaite aussi que le régime de préretraite soit amélioré et que des aides à l'investissement soient débloquées en faveur des jeunes agriculteurs qui, en développant des produits agricoles novateurs d'intérêt régional, relancent des exploitations fermées et des villages abandonnés. Elle affirme que la technologie informatique et l'Internet doivent être développés pour les agriculteurs dans le cadre de l'initiative "e-Europe". L'importance de la formation professionnelle est également soulignée (en particulier pour les femmes vivant en milieu rural). Enfin, dans la perspective de l'élargissement de l'UE, la commission réclame la priorité aux aides de pré-adhésion du programme SAPARD pour les jeunes agriculteurs des pays candidats.?

La situation et les perspectives des jeunes agriculteurs dans l'Union européenne

En adoptant le rapport de M. Neil PARISH (PPE/DE, UK), le Parlement européen encourage l'Union européenne à recommander aux États membres de prévoir un niveau minimal d'aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs. Dans l'ensemble, la plénière a confirmé l'avis de la commission au fond (se reporter au résumé précédent). Elle a toutefois adopté un amendement qui propose des initiatives culturelles pour encourager les jeunes gens vivant dans des zones rurales.?